



**FORMULAIRE 4.5 - FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF)
RAPPORT DE FIN DU PROJET**

PAYS: GUINEE
PÉRIODE CONSIDÉRÉE: 2015-2016

Intitulé du Programme & Numéro du Projet

Intitulé du Programme: Renforcement des capacités du Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage du Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix en Guinée
Numéro du Programme (*le cas échéant*) PBF/GIN/E-3
Numéro de référence du projet au MPTF (Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires):¹ 00096110

Entités participantes de l'ONU

Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme: PNUD

Partenaires d'exécution

Liste des partenaires nationaux (gouvernement, privé, ONG et autres) et autres organisations internationales: Gouvernement de la République de Guinée, PBSO Agences du SNU, CENAFOD

Budget du Programme/Project (en dollars US)

Contribution du PBF (par l'entité participante de l'ONU)
945 076

Contribution gouvernementale
(*le cas échéant*)

Autres contributions
(donateurs) (*le cas échéant*)

TOTAL: 945 076

Durée du Programme

Durée totale (*en mois*) 18

Date de démarrage²
(*jour/mois/année*) juin 2015

Date de fin prévue à l'origine³ juin 2016
(*jour/mois/année*)

Date de fin actuelle⁴
(*jour/mois/année*) décembre 2016

Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours

Évaluation du rapport à mi-parcours - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Évaluation finale - *veuillez joindre le document le cas échéant*

Oui Non Date:

Rapport soumis par

Nom: Waly NDiaye

Titre: Conseiller en Paix et Développement
Organisation participante (principale): PNUD
Courriel: waly.ndiaye@undp.org

¹ Le numéro de référence du projet inscrit au Bureau du MPTF est le même que celui figurant dans le Message de notification. Sur le site [MPTF Office GATEWAY](#), l'expression « Project ID3 » (Identité du Projet) est également utilisée.

² La date de démarrage est celle à laquelle a lieu le premier versement de fonds de la part du Bureau du MPTF, qui fait office d'Agent administratif. La date du versement figure sur le site [MPTF Office GATEWAY](#).

³ Conformément à l'approbation du descriptif de projet original par l'instance décisionnaire concernée/ou le Comité directeur.

⁴ S'il y a eu prolongation de la durée du projet, la date de fin révisée et approuvée doit figurer à cet endroit. À défaut d'approbation d'une extension du projet, la date de fin réelle est la même que la date de fin prévue à l'origine. La date de fin équivaut à la date de clôture opérationnelle - c'est-à-dire la date d'achèvement de l'ensemble des activités dont est chargée toute organisation participante dans le cadre du Plan MPTF ou du Programme conjoint approuvés.

PARTIE 1 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES OBJECTIFS

1.1 Évaluation de l'état d'avancement et des objectifs du projet

Pour les projets PRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix), veuillez identifier les résultats souhaités et les indicateurs du Plan des Priorités auxquels ce projet a contribué:

Résultat(s) souhaité(s) du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué. Les capacités du Secrétariat Permanent du comité de pilotage / PBF sont renforcées en vue de rendre efficace son appui au Comité de Pilotage conjoint, dans le cadre de la revue des orientations, de l'examen des dossiers, de l'approbation et la mise en œuvre du Plan prioritaire ainsi que les projets y afférents

Indicateur(s) de résultat du Plan des Priorités auxquels le projet a contribué. # de structures d'appui à la consolidation de la paix dans lesquelles des jeunes et femmes assument un rôle leader en vue d'améliorer les relations inter-ethniques sur le plan social et économique atteignant des effets démultiplicateurs ;

Tant pour les projets IRF (c'est-à-dire relevant du Mécanisme de financement des interventions rapides) que pour les projets PRF, veuillez évaluer l'ensemble des objectifs atteints jusqu'à ce jour: conforme au plan

Tant pour les projets IRF que PRF, veuillez indiquer l'état d'avancement de chaque résultat en utilisant le tableau ci-dessous. Le tableau permet d'énumérer jusqu'à quatre résultats par projet.

Description du résultat 1: Les instances de gouvernance stratégique et les structures techniques de programmation, de coordination et de suivi-évaluation sont outillées et opérationnelles

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en décalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

Le secrétariat participe à garantir la synergie et l'harmonie des interventions des partenaires au développement du PPCP2.

Un appui d'orientation est apporté aux agences d'exécution dans la formulation des projets/programmes au travers de méthodologies participatives (appels à proposition YPI et GPI3), et la tenue de sessions régulières de la task force.

Des rencontres systématiques sont organisées pour préparer les demandes d'extensions et faire le point sur l'état d'avancement du portefeuille.

Le Secrétariat Permanent du Copil a été renforcé: l'équipe du secrétariat est au complet et est opérationnel sous la supervision directe du Bureau de la Coordinatrice Résidente et le PNUD. Le Chargé de programme, le Conseiller Paix et Développement et le coordonateur national a.i ont rejoint l'équipe.

Une meilleure contribution à l'atteinte des résultats du PPCP2 est assurée par le Secrétariat.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Les instances de gouvernance du PPCP2 ont été renforcées. Le Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté (MUNC, avant 2016, Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques) a été outillé afin de mieux jouer son rôle de coordination politique du portefeuille. Ainsi le renforcement des capacités du MUNC par le Secrétariat a permis de repositionner celui-ci au sein des instances de gouvernance du portefeuille.

Ce repositionnement du MUNC a permis de fluidifier la circulation de l'information et la coordination du portefeuille. Ainsi le MUNC a fortement contribué à l'exercice de collecte des données du PPCP2 (mars-avril 2016), réuni l'ensemble des Secrétaires Généraux des départements impliqués dans le PPCP2 (8 juin 2016), tenu 5 rencontres du CT (9 juin 2016, trois rencontres par axe stratégique les 22 et 23 septembre, et 1er décembre 2016).

Cette redynamisation du Comité technique, impulsée par le MUNC, a permis la tenue d'une session du Comité de Pilotage le 9 novembre 2016, au cours de laquelle le Premier Ministre a reconnu le rôle essentiel joué par le PPCP2 dans la stabilité socio-politique de la Guinée.

En outre le Secrétariat a appuyé l'élaboration de réponses programmatiques concertées aux appels à proposition YPI et GPI3 de PBSO, ainsi que l'élaboration de 5 documents de projets (Case de veille, RECOPPEL 2, Appui-Conseil Stratégique 2, PAIAPE, CONARGUI phase 2) et de 2 projets de transition (pour l'année 2017), et a appuyé les agences dans la préparation des demandes d'extensions de projets..

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Les résultats auraient pu être plus importants si les agences lead de projets ou programmes avaient organisé régulièrement les comités de coordination et de suivi (CCS) des projets. Ces CCS sont centraux dans les mécanismes de gouvernance du PP et doivent permettre une forte appropriation technique des projets par les départements ministériels.

Le rôle de coordination du Secrétariat au sein des projets sera renforcé en 2017 pour assurer :

- une redevabilité mutuelle des agences de mise en œuvre et des départements ministériels,
- une meilleure fluidité de la circulation de l'information, et une meilleure qualité du reporting (narratif et financier) et du suivi-évaluation des projets,
- une appropriation forte des projets par les départements ministériels,
- la réalisation des évaluations à mi-parcours et finales des projets, ainsi que les ateliers de capitalisation.

Description du résultat 2: Le Comité de pilotage assure efficacement le suivi de la mise en oeuvre du PP et de l'accompagnement des acteurs nationaux ainsi que la communication des résultats atteints.

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en décalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en oeuvre du projet.

Un plan de suivi-évaluation a été élaboré avec les agences du SNU et partiellement mis en oeuvre.

L'exercice de collecte des données du PPCP2 et la revue des indicateurs du PP a été effectué (mars-juin 16) en préalable à l'évaluation indépendante.

Le Secrétariat a effectué 5 missions de suivi des projets, dont 3 conjointes (Gvt, agences des NU, SP).

Le Secrétariat a appuyé la tenue de 3 événements de plaidoyer et de mobilisation sociale autour des questions de Paix et de Citoyenneté (Journée Internationale de la Paix, Journée des Nations Unies sur le thème "Jeunesse et Paix", Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix).

De nombreuses séances de travail avec le Ministre du MUNC et le Conseiller du PM ont permis de préciser les missions et attributions des différentes instances du PPCP2.

Le Secrétariat a organisé des ateliers de travail avec les agences et les contreparties nationales afin d'élaborer conjointement les rapports de projets.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

La revue de la Déclaration d'Engagements Mutuels (novembre 2016) a permis de mettre en exergue l'appropriation des résultats du PPCP2 par les acteurs gouvernementaux. Il est reconnu par le Comité de Pilotage (9 novembre 2016) que le PPCP2 a permis d'obtenir des résultats importants en matière de consolidation de la Paix, mais que les progrès restent fragiles et qu'un appui continu pour consolider les acquis et relever les défis émergents est nécessaire.

Le Projet a permis au Comité technique et comité de pilotage de jouer un rôle certain d'impulsion stratégique et de contrôle qualité sur les projets approuvés, justifiant ainsi la théorie du changement prévue dans le document de projet. Toutefois le rôle d'impulsion opérationnelle au niveau des ministères aurait mérité d'être encore plus consolidé. De même les mécanismes de coordination interne de mise en oeuvre des projets ont insuffisamment fonctionné.

La dynamisation du forum des Praticiens de la paix a contribué à créer une synergie d'action entre les acteurs locaux et nationaux de la société civile dans le cadre de la prévention et gestion des conflits.

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Suite à des processus de recrutement infructueux, puis une extension du projet de 6 mois qui a nécessité une réallocation des ressources vers le résultat 1, le plan de communication n'a pas été élaboré.

La faible fréquence de la convocation des Comités de Coordination et de suivi par les agences n'a pas permis un suivi-évaluation rapproché de la mise en œuvre des projets (voir mesures de mitigation dans le résultat 1).

Le Secrétariat avait mis en place avec le MUNC et la Primature un mécanisme assurant une rédaction conjointe des rapports annuels de projet, afin de renforcer l'appropriation nationale. Cependant la planification initiale des rencontres n'a pu en grande partie être tenue.

Description du résultat 3:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

Description du résultat 4:

Évaluer l'état d'avancement actuel du résultat: en decalage

État d'avancement des produits

Liste des principaux produits accomplis du projet (1 000 lettres maximum). Les produits découlent directement de la mise en œuvre du projet.

État d'avancement du résultat

Décrire l'état d'avancement du résultat. Cette analyse doit découler des de l'état d'avancement de résultats et des produits accomplis indiqués ci-dessus. Le résultat a-t-il contribué de manière évidente à la consolidation de la paix et à la gestion des moteurs du conflit (3 000 lettres maximum)?

Justifications en cas de faibles résultats et mesures d'ajustement

Le cas échéant, veuillez indiquer les principales raisons d'un retard de mise en œuvre ou d'éventuels défis ou impasses. Ceux-ci figuraient-ils dans la matrice des risques? Comment ont-ils été gérés et quelles mesures d'ajustement ont été prises envisagées (1 500 lettres maximum)?

1.2 Évaluation des données, risques, effets catalytiques, et de la question de la parité entre les sexes dans le cadre du projet durant la période considérée

<p><u>Données factuelles</u>: Quelles sont les données factuelles/ les preuves concrètes appuyant ce rapport et l'état d'avancement du projet? Des processus de consultation ou de validation concernant ce rapport ont-ils eu lieu? (1 000 lettres maximum)</p>	<p>Les comptes rendus signés des rencontres du Comité technique et du Comité de pilotage sont disponibles. La participation importante des membres du COPIL aux sessions de novembre 2016 et janvier 2017, met en exergue l'intérêt apporté par le gouvernement et les PTF à la mise en œuvre du PPCP2 (voir liste de présence). Le Secrétariat a organisé avec le MUNC et la Primature une rencontre du Comité technique afin de discuter, améliorer et valider le rapport annuel du Comité de Pilotage du PPCP2 pour l'année 2016.</p>
<p><u>Financement des déficits budgétaires</u>: Le projet a-t-il permis de combler les déficits budgétaires cruciaux liés au processus de consolidation de la paix dans le pays? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le projet a permis de combler des déficits budgétaires du Pays: sans l'appui financier du PBF le Comité de Pilotage du PPCP2 n'aurait pas été doté des ressources nécessaires pour un fonctionnement correct.</p>
<p><u>Effets catalytiques</u>: Le projet a-t-il produit des effets catalytiques, soit en générant des engagements de fonds supplémentaires soit en créant directement des conditions propices à débloquer ou accélérer un processus de paix? Décrire brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>Le plaidoyer du Secrétariat Permanent et du HCDH auprès d'OSIWA a permis de compléter les financements pour la CPRN (bénéficiaire des projets CONARGUI 1 et 2), pour un montant de 250 000 USD. Il a aussi produit un effet induit inattendu de sensibilisation et de mobilisation des autorités nationales qui s'est traduite par l'institutionnalisation par voie législative d'une Semaine Nationale de la Citoyenneté et de la Paix dont le thème de la première édition était : "Citoyenneté et Civisme pour la Paix, la Démocratie et le Développement". Le Secrétariat a contribué à insérer la dimension de la consolidation de la Paix dans le programme national d'insertion socio-économique des jeunes.</p>
<p><u>Gestion de risques/innovation</u>: Le projet a-t-il soutenu des activités innovatrices ou risquées dans le cadre d'une consolidation</p>	<p>Une planification conjointe arrêtée entre la Primature, le MUNC et le Secrétariat a permis la rédaction conjointe de rapports annuels de projets du PPCP2. Cette dynamique, encore limitée</p>

<p>de la paix? Quelles étaient ces activités et quel a été le résultat obtenu? (1 500 lettres maximum)</p>	<p>est à renforcée pour assurer une appropriation complète des projets par les contreparties nationales. Elle a permis une meilleure compréhension des différents projets par les départements ministériels et en particulier le point focal politique.</p>
<p><u>Note d'évaluation sur la parité entre les sexes</u>: La note d'évaluation sur la parité entre les sexes attribuée au début du projet est-elle toujours valable à la fin du projet? Le problème de la parité entre les sexes a-t-il été pris en compte d'une quelconque manière dans la mise en œuvre du projet? Expliquer brièvement. (1 500 lettres maximum)</p>	<p>L'appui du Secrétariat au Système des Nations Unies a permis le recrutement de 3 staffs spécialisés en genre : deux VNUs (national et international) spécialisés en VBG, et une spécialiste en genre et consolidation de la Paix. Ces recrutements ont permis de renforcer la prise en compte de la dimension genre dans la planification stratégique et la mise en œuvre de tous les projets financés par le PBF. Le Secrétariat a contribué à insérer une approche genre systématique dans l'élaboration des nouveaux projets soumis pour financement au PBSO et au HSTF.</p>

1.3 ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE PAR INDICATEUR : Utiliser le **Cadre de résultats du projet** (du document de projet approuvé) pour indiquer dans le tableau ci-dessous l'état d'avancement et les dernières évolutions concernant les indicateurs clefs de performance à la fois pour les résultats et les produits. Dans les cas où des données quantitatives ne sont pas disponibles, donner une explication qualitative dans le tableau ci-dessus. (300 lettres max.)

	Indicateur de performance	Indicateur de départ	Indicateur cible de fin de projet	État d'avancement de l'indicateur actuel	Raisons du changement / délai (le cas échéant)	Indicateur cible rectifié (le cas échéant)
Résultat 1 Le secrétariat assure un appui au Comité de pilotage pour le suivi (coordination et gestion) de la mise en œuvre du Plan Prioritaire de Consolidation de la paix conformément à la Déclaration d'Engagements Mutuels.	Indicateur 1.1 Nombre de sessions des instances de coordination %age de participation des membres au Copil Nombre de documents disponibles pour la tenue des sessions du COPIL	Copil: 3 Comités techniques: 7 Task force : 12 70%	Copil: 4 Comités techniques: 12 Task force : 12 90%	Copil: 5 (+2) Comités techniques: 13 (+6) Task force : 26 (+14) 92%	- changement de gouvernement et des cabinets ministériels en janvier 2015 a engendré une indisponibilité des cadres de l'administration - faible fréquence de l'organisation des CCS par les agences lead, rendant compliqué l'organisation des Comités techniques	
	Indicateur 1.2 Niveau d'appréciation du travail de coordination du PPCP2 par les	N/D	N/D	a. « Très bien » pour les agences SNU; b« Bien » pour les Partenaires techniques et financiers et le		NB. formulation de l'indicateur revue suite à l'exercice de collecte de données.

	partenaires : a. agences SNU ; b. ministères			Secrétariat du FCP.		
Produit 1.1 Le plan Prioritaire de consolidation de la paix est mis en œuvre	Indicateur 1.1.1 Existence du rapport d'évaluation du PPCP ;	0	1	rapport de collecte des données PBF 2016	La mission d'évaluation indépendante du PPCP2 n'a eu lieu qu'en janvier 2017.	
	Taux d'exécution du PPCP2	70%	90%	95% (données novembre 2016)	Il est estimé au moment de la rédaction de ce rapport que le rapport de l'évaluation du PPCP2 sera disponible début mai 2017.	
	Indicateur 1.1.2 Nombre de rapports annuels du CoPil	0 en 2011 03 en 2013	06 en 2016	6		
Produit 1.2 Un appui d'orientation est apporté aux agences d'exécution dans la formulation des projets/progr	Indicateur 1.2.1 Degré d'appréciation de l'appui du secrétariat dans la formulation des projets/programmes par les agences SNU la partie nationale	ND	ND	La qualité (pertinence/efficience/efficacité) de la planification et de la mise en œuvre des projets du PPCP2 est « Bien » perçue. Ce niveau de perception reste très influencé par le niveau de		NB. formulation de l'indicateur revue suite à l'exercice de collecte de données.

ammes				perception des agences du SNU et cela malgré la perception « Acceptable » du Secrétariat. (EPPPCP2_Mai 2016		
	Indicateur 1.2.2 Nbre de projets soumis au CT et au CoPiL	18 en 2011	54 en 2016	54 en 2016	source exercice de collecte de données. Au total 5 nouveaux projets ont été approuvés par le COPIL au cours de ce projet.	
Produit 1.3 Le Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage du Plan Prioritaire est renforcé Produit 1.4: Un forum des praticiens de la paix est mis en place et fonctionnel.	Indicateur 1.3.1 Nombre de personnels opérationnels	4	6 dans les trois premiers mois de vie du projet	6 en 2016, dont 4 dans les trois premiers mois de vie du projet	longueur des processus de recrutement, difficulté pour recruter le coordonnateur national	
	Indicateur 1.3.2 1.4.1: Nombre de structures participantes en tenant compte de la diversité ethnique, religieuse, professionnelle, régionale, etc... Indicateur 1.4.2: Nombre de rencontres par an	ND en 2011				

	Indicateur 1.4.3: Nombre d'actions réalisées par an	4 en 2011				
Résultat 2 Le Secrétariat un appui au CoPiL pour assurer sa fonction de suivi-évaluation et de communication des résultats atteints du plan prioritaire ;	Indicateur 2.1 Nombre de missions de suivi-évaluation conjointes	1	3	3		
	Indicateur 2.2 Existence d'un plan de suivi des projets au niveau du secrétariat/CoPiL	N/A	1	1	plan de suivi et de mise en oeuvre par projet	
Produit 2.1 Appui stratégique aux : a. CoPil; b. CT dans la mise en place	Indicateur 2.1.1 Existence d'un canevas de reporting	1 en 2011	5 en 2012	5 en 2016		
	Indicateur 2.1.2: Nombre de	1 en 2014	1 mission par an	03		

d'un système de suivi et reporting, y inclus ses outils et procédures.	missions conjointes (SNU, Gouvernement) relaissées ;					
	Indicateur 2.1.2 Indicateur 2.1.3: Existence de plans de travail annuel Indicateur 2.1.4: Nombre de rapports semestriels, annuels prévus et produits dans les délais	01 en 2014 23 projets en cours en 2015	1 par an donc 3 2 rapports semestriels (2015 et 2016) par projet 2 rapports annuels (2015 et 2016) par projet nbre de rapports finaux	3 (2015 et 2016) Cible : L'ensemble des rapports annuels et semestriels de projets ont été produits	NB. des retards ont pu être enregistrés du fait de l'incapacité de certaines agences à produire leurs rapports dans les délais impartis. Les rapports de clôture des projets terminés en décembre 2016 devraient être produits d'ici avril 2017	
Produit 2.2 Valorisation des résultats des projets	Indicateur 2.2.1 Existence d'un plan de communication	0	1	0	Existence d'un plan de suivi. Après l'échec du recrutement du spécialiste en communication il a été décidé de ne pas le recruter de manière à pouvoir effectuer une prolongation du projet	Disponibilité d'un plan de suivi
	Indicateur 2.2.2 % de réalisation	0	100	1		

	des activités du plan de communication;					
	Indicateur 2.2.3: Niveau de connaissance par la population des actions menées par les projets du PPCP2 ;	niveau d'appréciation "acceptable" en 2011 et 2012	N/A	Niveau d'appréciation: Très bonne » en 2016.		ref. Rapport exercice collecte de données, mai 2016
Produit 2.3	Indicateur 2.3.1					
	Indicateur 2.3.2					
Résultat 3	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					

Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					
	Indicateur 3.3.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					

PART 2: ENSEIGNEMENTS TIRÉS ET EXEMPLE D'ASPECT DU PROJET RÉUSSI

2.1 Enseignements tirés

Indiquer un minimum de trois enseignements clés tirés de la mise en œuvre du projet. Ceux-ci peuvent inclure des enseignements sur les thèmes liés directement au projet, à son processus de mise en œuvre ou encore à sa gestion.

Enseignement 1 (1 000 lettres maximum)	La tenue d'une réunion préparatoire dans le cadre du reporting a permis de rappeler les consignes du reporting des projets financés par le PBF, d'une meilleure compréhension des formulaires de reporting en vue d'améliorer la qualité des rapports et du respect des délais afin de permettre et l'intérêt de renseigner sur le contexte et de mettre en exergue les données factuelles notamment les difficultés, les contraintes et les perspectives et leçons apprises..
Enseignement 2 (1 000 lettres maximum)	La participation de la contrepartie nationale au travers les services centraux et déconcentrés a facilité la mobilisation de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets
Enseignement 3 (1 000 lettres maximum)	Au regard des difficultés de coordination interne aux projets, et notamment de l'absence fréquent de leadership des agences lead, le Secrétariat devra assurer cet aspect de coordination dans les prochains projets.
Enseignement 4 (1 000 lettres maximum)	
Enseignement 5 (1 000 lettres maximum)	

2.2 Exemple d'aspect de projet réussi (OPTIONNEL)

Donner un exemple d'aspect de ce projet réussi pouvant figurer sur le site Internet de PBSO et dans la Newsletter ainsi que dans le Rapport Annuel sur la performance du Fonds. Veuillez indiquer, s'il vous plaît, les éléments et chiffres clés ainsi que les citations (3 000 lettres maximum).

PART 3 – ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES PROCESSUS DE GESTION

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires

Veuillez indiquer si les dépenses liées au projet ont été en phase, en retard, ou en décalage avec les allocations budgétaires initialement prévues: conforme au plan

Si les dépenses ont été en retard ou en décalage, veuillez expliquer brièvement (500 lettres maximum).

Il subsistera probablement un reliquat d'environ 30 000 USD à la fin du projet. Celui-ci est dû à une anticipation de coûts liés à l'évaluation indépendante initialement prévue en 2016 mais qui n'aura eu lieu qu'en 2017. En outre les coûts proformas budgétés pour les postes FTA étaient plus élevés que la réalité.

Veillez donner des progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit.⁵

Numéro du produit	Titre du produit	Agence ONU récipiendaire	Budget approuvé	Budget dépensé	Commentaires sur l'état de dépense
Résultat 1: Les instances stratégiques et les structures techniques de programmation, de coordination et de suivi-évaluation des interventions sont outillées et opérationnelles					
Produit 1.1	Le Secrétariat Permanent du Comité de Pilotage est renforcé	PNUD	702 625,29	713 343,32	
Produit 1.2	Les sessions du Copil et du CT sont tenues dans les délais requis	PNUD	75 772	4 738,32	
Produit 1.3	Les réponses programmatiques sont examinées, approuvées et exécutées par les agences du SNU	PNUD	27 500	13 324,17	
Résultat 2: Le Comité de pilotage assure efficacement le suivi de la mise en œuvre du plan prioritaire et de l'accompagnement des acteurs nationaux ainsi que la communication des résultats atteints					
Produit 2.1	Le plan de suivi-évaluation est exécuté de façon conjointe	PNUD	60 887,29	72 888,42	
Produit 2.2	Le plan de communication est opérationnel	PNUD	16 474,16	19 277,09	
Produit 2.3					
Résultat 3:					
Produit 3.1					
Produit 3.2					
Produit 3.3					
Résultat 4:					
Produit 4.1			883 358,74	823 571,32	

⁵ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

Produit 4.2					
Produit 4.3					
Totale:			883 249	823 573,33	

3.2 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Veillez commenter sur les processus de gestion et de mise en œuvre du projet, telle que l'efficacité des partenariats de mise en œuvre, la coordination/cohérence avec d'autres projets, toute coopération Sud-Sud, les modalités d'appui, les quelconques activités de capacitation, l'utilisation de systèmes de pays partenaires le cas échéant, le soutien du Secrétariat du PBF et la supervision du Comité conjoint de pilotage (pour PRF seulement). Veillez également mentionner les changements apportés au projet (quel type et quand) (2 000 lettres maximum):

Le projet a contribué à une meilleure synergie entre les différents projets du portefeuille du PPCP2, tout en renforçant l'harmonie des interventions sur le terrain. le projet a joué un rôle central dans la dynamisation des structures de coordination du PPCP2.

Il est à noter que les agences lead des projets ont partiellement tenus les Comités de coordination et de suivi des projets, élément central du mécanisme de coordination du PPCP2. Limitant ainsi l'appropriation nationale des projets.

Il sera nécessaire dans la prochaine phase de placer le Secrétariat au centre du mécanisme de coordination des projets afin d'assurer :

- une redevabilité mutuelle des agences de mise en œuvre et des départements ministériels,
- une meilleure fluidité de la circulation de l'information, et une meilleure qualité du reporting (narratif et financier) et du suivi-évaluation des projets,
- une appropriation forte des projets par les départements ministériels,